

LA FISCALITE DES PARTICULIERS EN EUROPE

- ENGLISH BELOW -

Luxembourg :

Déduction : les dons sont déductibles dans les conditions suivantes : la somme des dons doit être de 120 € au minimum et de 1 000 000 € au maximum et elle ne peut dépasser 20 % du total des revenus nets.

France :

Réduction : 66 % du montant des dons sont réduits de l'impôt sur le revenu avec un plafond de 20 % du revenu net (en cas de dépassement possibilité de report de la réduction sur 5 ans).

Belgique :

Réductions : Un particulier peut profiter d'une réduction fiscale de 45 % si la totalité de ses dons atteint au minimum 40 € par an. Attention, la déduction est accordée seulement si le montant total ne s'élève pas à plus de 10 % des revenus nets, ou pas plus de 392.200 €.

Allemagne :

Déductions alternatives : Au titre de frais

- 100% du montant du don est déductible du revenu imposable jusqu'à un plafond équivalent à 20% du revenu imposable
- OU
- 4 pour 1000 de l'ensemble des salaires perçus NB : pour un don supérieur à 25 565 euros, les sommes dépassant le plafond de 20% du revenu imposable, peuvent être reportées par le contribuable sur l'année précédant l'année d'imposition, et les 5 années suivant l'année d'imposition

Espagne :

Réduction : 25% du montant du don sur l'impôt sur le revenu jusqu'à un plafond équivalent à 10% du revenu imposable.

Italie :

- Réduction : en faveur des ONLUS, associations de promotion sociale, fondations et associations à but non lucratif : 19% du montant du don, jusqu'à 2065,83 euros.

OU

- Déduction : 10% du montant du don est déductible du revenu imposable, jusqu'à 70.000 euros

Pays-Bas :

Le montant de la déduction que vous pouvez obtenir dépend de la manière dont vous faites un don à une institution. L'État néerlandais fait la différence entre les dons réguliers et les autres dons (appelés "cadeaux"). Le don régulier consiste en un droit à des prestations périodiques fixes et régulières. Cela signifie que vous êtes obligé de verser le même montant à l'institution ou à l'association chaque année. Vous pouvez décider vous-même si vous souhaitez diviser le montant annuel en plusieurs montants ou si vous le payez en une fois, mais vous devez donc transférer un montant à l'association reconnue ANBI (organisme d'utilité publique) ou à l'association (culturelle) au moins une fois par an. Vous transférez ces montants à la même institution ou association pendant au moins 5 années consécutives. Le don prend fin au plus tard à votre décès ou au décès d'une autre personne, telle que votre frère ou votre partenaire. Lorsque vous faites un don, vous devez choisir si les prestations cesseront à votre décès ou à celui de l'autre personne. Plus d'infos : [donationinfo](#)

Roumanie :

Les particuliers peuvent faire des dons sans frais en remplissant la déclaration de revenus 230 et en la transmettant à l'administration financière à laquelle ils ont droit, et en déduisant (légalement) 2% de l'impôt sur le revenu.

Royaume-Uni :

- Gift Aid Scheme : Mécanisme de restitution pour les dons ponctuels : Taux de remboursement pour l'OSBL de 25 % : pour un don de 100 euros, l'Etat verse en plus 25 euros à l'OSBL
- Payroll Scheme : Rétention à la source pour les dons réguliers : Déduction du salaire d'un don versé par l'intermédiaire d'une agence aux charities L'Etat abonde pour une valeur de 25 % du don
-

Suisse :

Déduction :

- Au niveau fédéral : sont déductibles du revenu net les dons à concurrence de 20% du revenu net à condition que le don s'élève au moins à 100 CHF.
- Au niveau cantonal : Le montant déductible ainsi que les conditions de la déduction varient d'un canton à l'autre. La déduction va de 1% à 100% du revenu net conditionné à un minimum de 0 CHF à 500 CHF.

PERSONAL TAXATION IN EUROPE

Luxembourg:

Deduction: donations are deductible under the following conditions: the sum of donations must be a minimum of €120 and a maximum of €1,000,000, and may not exceed 20% of total net income.

France:

Reduction: 66% of the amount donated is deducted from income tax, up to a maximum of 20% of net income (if this amount is exceeded, the reduction can be carried forward for 5 years).

Belgium:

Discounts : Individuals can benefit from a 45% tax reduction if the total amount of their donations reaches a minimum of €40 per year. Note that the deduction is granted only if the total amount does not exceed 10% of net income, or no more than €392,200.

Germany:

Alternative deductions: For expenses

100% of the donation amount is deductible from taxable income up to a ceiling equivalent to 20% of taxable income.

OR

4 per 1000 of all salaries received NB: for a donation of over €25,565, sums exceeding the ceiling of 20% of taxable income may be carried forward by the taxpayer to the year preceding the tax year, and the 5 years following the tax year.

Spain:

Reduction: 25% of the amount of the donation on income tax up to a ceiling equivalent to 10% of taxable income.

Italy:

Reduction: in favor of ONLUS, social promotion associations, foundations and non-profit associations: 19% of the amount of the donation, up to 2065.83 euros.

OR

Deduction: 10% of the amount of the donation is deductible from taxable income, up to 70,000 euros.

Netherlands:

The amount of deduction you can obtain depends on how you donate to an institution. The Dutch government distinguishes between regular donations and other gifts. A regular donation consists of an entitlement to fixed, regular periodic benefits. This means that you are obliged to pay the same amount to the institution or association every year. You can decide for yourself whether you wish to divide the annual amount into several amounts or pay it all at once, but you must transfer an amount to the ANBI-recognized (charitable) or (cultural) association at least once a year. You transfer these amounts to the same institution or association for at least 5 consecutive years. The donation ends at the latest on your death or the death of another person, such as your brother or partner. When you make a donation, you must choose whether the benefits will cease on your death or that of the other person.

Romania:

Individuals can make donations free of charge by completing the 230 tax return and forwarding it to the financial administration to which they are entitled, and deducting (legally) 2% from income tax.

United Kingdom:

Gift Aid Scheme: Refund mechanism for one-off donations: 25% refund rate for the NPO: for a donation of 100 euros, the State pays an additional 25 euros to the NPO.

Payroll Scheme: Retention at source for regular donations: Deduction from salary of a donation made through an agency to charities The State matches 25% of the donation value

Switzerland:

Deduction :

At federal level: donations of up to 20% of net income are deductible from net income, provided the donation amounts to at least CHF 100.

Cantonal: The deductible amount and conditions vary from canton to canton. The deduction ranges from 1% to 100% of net income, subject to a minimum of CHF 0 to CHF 500.